

Gaza : des experts de l'ONU appellent la communauté internationale à empêcher un génocide contre le peuple palestinien

Description

Par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits humains, le 16 novembre 2023

Les graves violations commises par Israël contre les Palestiniens au lendemain du 7 octobre, en particulier à Gaza laissent présager un génocide en devenir, ont déclaré aujourd'hui des experts de l'ONU. Ils ont illustré des preuves d'une incitation croissante au génocide, d'une intention manifeste de « détruire le peuple palestinien sous occupation », d'appels bruyants à une « seconde Nakba » à Gaza et dans le reste du territoire palestinien occupé, et de l'utilisation d'armes puissantes avec des impacts intrinsèquement aveugles entraînant un bilan colossal de morts et la destruction des infrastructures vitales.

« Beaucoup d'entre nous ont tiré la sonnette d'alarme sur le risque de génocide à Gaza », ont déclaré les experts. « Nous sommes profondément troublés par l'échec des gouvernements à répondre à notre appel et à parvenir à un cessez-le-feu immédiat. Nous sommes également profondément préoccupés par le soutien de certains gouvernements à la stratégie de guerre d'Israël contre la population assiégée de Gaza, et par l'échec du système international à se mobiliser pour empêcher le génocide », ont-ils déclaré.

Les bombardements et le siège de Gaza auraient tué plus de 11 000 personnes, blessé plus de 27 000 personnes et déplacé 1,6 million de personnes depuis le 7 octobre 2023, alors que des milliers de personnes se trouvent toujours sous les décombres. Parmi les personnes tuées, environ 41 pour cent sont des enfants et 25 pour cent sont des femmes. En moyenne, un enfant est tué et deux sont blessés toutes les 10 minutes pendant la guerre, faisant de Gaza un « cimetière pour enfants », selon le secrétaire général de l'ONU. Près de 200 médecins, 102 membres du personnel de l'ONU, 41 journalistes, défenseurs des droits humains et de première ligne, ont également été tués, tandis que des dizaines de familles sur cinq générations ont été anéanties.

« Cela se produit alors qu'Israël renforce son blocus illégal de Gaza depuis 16 ans, qui empêche les gens de s'approcher et les laisse sans nourriture, eau, médicaments et carburant depuis des semaines maintenant, malgré les appels internationaux pour permettre l'aide humanitaire cruciale. Comme nous avons dit précédemment, la famine intentionnelle équivaut à un crime de guerre », ont déclaré les experts.

Ils ont noté que la moitié des infrastructures civiles de Gaza ont été détruites, notamment plus de 40 000 logements, ainsi que des hôpitaux, des écoles, des mosquées, des boulangeries, des conduites d'eau, des égouts et des réseaux électriques, d'une manière qui menace de mettre fin à la vie palestinienne à Gaza est impossible.

« La réalité à Gaza, avec sa douleur insupportable et son traumatisme pour les survivants, est une catastrophe aux proportions énormes », ont déclaré les experts.

« De telles violations flagrantes ne peuvent être justifiées au nom de la légitime défense après les attaques du Hamas du 7 octobre, que nous avons condamnées dans les termes les plus fermes possibles », ont déclaré les experts. « Israël reste la puissance occupante dans le territoire palestinien occupé, qui comprend également la bande de Gaza, et ne peut donc pas mener une guerre contre la population sous son occupation bellégerante », ont-ils déclaré.

« Pour être légitime, la réponse d'Israël doit s'inscrire strictement dans le cadre du droit international humanitaire », ont déclaré les experts de l'ONU. « La présence de tunnels souterrains dans certaines parties de Gaza n'affecte pas le statut civil des individus et des infrastructures qui ne peuvent pas être directement ciblés ni souffrir de manière disproportionnée », ont-ils déclaré.

Les experts ont également tiré la sonnette d'alarme sur l'escalade de la violence contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, de la part de soldats et de colons armés. Depuis le 7 octobre 2023, au moins 190 Palestiniens ont été tués, plus de 2 700 blessés et plus de 1 100 personnes déplacées en Cisjordanie occupée. Le 9 novembre, les forces israéliennes ont également bombardé, pour la deuxième fois, le camp de réfugiés de Jénine avec de l'artillerie lourde et des frappes aériennes, tuant au moins 14 Palestiniens. L'environnement de plus en plus coercitif a également conduit au déplacement forcé de plusieurs communautés d'agriculteurs et de bédouins dans la vallée du Jourdain et au sud des collines d'Hébron.

« Nous sommes profondément affligés par l'échec d'Israël à accepter un cessez-le-feu immédiat et par l'incapacité de la communauté internationale à faire pression de manière plus décisive en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. L'incapacité à mettre en œuvre d'urgence un cessez-le-feu risque de conduire à un génocide mené avec des moyens et des méthodes de guerre du XXI^e siècle », ont prévenu les experts.

Ils ont également exprimé leur inquiétude face à la rhétorique manifestement génocidaire et déshumanisante de la part de hauts responsables du gouvernement israélien, ainsi que de certains groupes professionnels et personnalités publiques, appelant à la « destruction totale » et à l'« effacement » de Gaza, à la nécessité de « tous en finir ». et forcer les Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est à entrer en Jordanie. Les experts ont prévenu qu'Israël avait démontré qu'il disposait de la capacité militaire nécessaire pour mettre en œuvre de telles intentions criminelles.

« C'est pourquoi notre alerte précoce ne doit pas être ignorée », ont déclaré les experts.

« La communauté internationale a l'obligation de prévenir les atrocités criminelles, y compris le génocide, et devrait immédiatement envisager toutes les mesures diplomatiques, politiques et économiques à cette fin », ont déclaré les experts. Ils ont exhorté une action immédiate de la part des États membres de l'ONU et du système des Nations Unies dans son ensemble.

À court terme, les experts ont réitéré leur appel à Israël et au Hamas pour qu'ils mettent en œuvre un cessez-le-feu immédiat et :

1. Permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire dont la population de Gaza a désespérément besoin ;
2. Garantir la libération inconditionnelle, sûre et sécurisée des otages pris par le Hamas ;

3. Veiller à ce que les Palestiniens arbitrairement détenus par Israël soient libérés immédiatement ;
4. Ouvrir des couloirs humanitaires vers la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Israël, en particulier pour ceux qui ont été les plus touchés par cette guerre, les malades, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants ;

Ils ont également recommandé :

5. Le déploiement d'une présence protectrice internationale dans le territoire palestinien occupé sous la supervision de l'ONU ;
6. Collaboration de toutes les parties avec la Commission d'enquête sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et Israël, et le Procureur de la Cour pénale internationale sur l'enquête ouverte en mars 2021, ainsi que sur les crimes découlant des événements récents, soulignant que les crimes commis aujourd'hui sont en partie dus à un manque de dissuasion et à une impunité persistante ;
7. Mettre en œuvre un embargo sur les armes à l'encontre de toutes les parties belligères ;
8. S'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit en mettant fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien.

« La communauté internationale, y compris non seulement les États mais aussi les acteurs non étatiques tels que les entreprises, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre immédiatement fin au risque de génocide contre le peuple palestinien et, à terme, mettre fin à l'apartheid israélien et à l'occupation du territoire palestinien », a-t-il déclaré. disent les experts.

« Nous rappelons aux États membres que ce qui est en jeu n'est pas seulement le sort des Israéliens et des Palestiniens, mais aussi une grave conflagration du conflit dans la région, conduisant à davantage de violations des droits de l'homme et de souffrances pour des civils innocents », ont-ils déclaré.

* **Les experts : Francesca Albanese**, [Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé depuis 1967](#) ; **Margaret Satterthwaite**, [Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats](#) ; **Dorothy Estrada Tanck** (présidente), **Claudia Flores**, **Ivana Krstić**, **Haina Lu** et **Laura Nyirinkindi**, [Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles](#) ; **Surya Deva**, [Rapporteuse spéciale sur le droit au développement](#) ; **Ravindran Daniel** (Président-Rapporteur), **Sorcha MacLeod**, **Chris Kwaja**, **Jovana Jezdimirovic Ranito**, **Carlos Salazar Couto**, [Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires](#) ; **Barbara G. Reynolds** (présidente), **Bina Dâ-Costa**, **Dominique Day**, **Catherine Namakula**, [Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine](#) ; **Pedro Arrojo-Agudo**, [Rapporteur spécial sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement](#) ; **Olivier De Schutter**, [Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme](#) ; **Farida Shaheed**, [Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation](#) ; **Damilola Olawuyi** (présidente), **Robert McCorquodale** (vice-président), **Eli Bieta Karska**, **Fernanda Hopenhaym** et **Pichamon Yeophantong**, [groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises](#) ; **Siobhán Mullally**, [Rapporteuse spéciale sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants](#) ;

Livingstone Sewanyana , [Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable](#) ; **Balakrishnan Rajagopal**, [Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable](#) ; **Ashwini KP** [Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de intolérance qui y est associée](#) ; **Paula Gaviria Betancur** , [Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées à l'intérieur du pays](#) ; **Mary Lawlor** , [Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme](#) ; **Claudia Mahler** , [experte indépendante sur la jouissance de tous les droits de l'homme par les personnes âgées](#) ; **Ben Saïd** , [Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme](#) ; **Irene Khan** [Rapporteuse spéciale pour la liberté d'opinion et d'expression](#) ; **Mme Reem Alsalem**, [Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences](#) ; **Tomoya Obokata** , [Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris ses causes et ses conséquences](#) .

Les rapporteurs spéciaux, experts indépendants et groupes de travail font partie de ce que l'on appelle les **procédures spéciales** du Conseil des droits de l'homme. Procédures spéciales, le plus grand corps d'experts indépendants du système des droits de l'homme des Nations Unies, est le nom général des mécanismes indépendants d'enquête et de surveillance du Conseil. Les titulaires de mandat des procédures spéciales sont des experts indépendants en matière de droits de l'homme nommés par le Conseil des droits de l'homme pour traiter soit de situations nationales spécifiques, soit de questions thématiques dans toutes les régions du monde. Les experts des procédures spéciales travaillent sur une base bénévole ; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants de tout gouvernement ou organisation et servent à titre individuel.

Source : <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/11/gaza-un-experts-call-international-community-prevent-genocide-against>

Source : [United Nation Human Rights](#)

Traduction : AJC pour l'Agence Média Palestine

Tags

1. Gaza
2. ONU
3. palestine
4. proche orient

date créée
2023/11/17